LETTRE - 2e trimestre 2021

bulletin de Ligison



Cher.e. psychomotricien.ne,

REINGENIERIE DU METIER DE PSYCHOMOTRICIEN

Le vendredi 14 mai 2021, le SNUP était auditionné par la commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale. Les députés Mme Chapelier, députée du Gard (Agir Ensemble) et M. Issac-Sybille, député du Rhônes (Mouvement Démocrate et Apparentés) ont consacré une partie de la matinée à ces échanges.

Le SNUP a échangé avec Mme Chapelier sur les questions liées à l'harmonisation des référentiels de formation, les modalités d'universitarisation.

Les échanges avec M. Isaac-Sybille ont porté sur le renforcement des coopérations professionnelles en vue d'améliorer le système de santé.

Le SNUP a fait valoir les points essentiels attendus par la profession:

- Maintenir la cohérence du coeur de métier psychomotricien
- Développer une filière doctorale de Psychomotricité
- L'accès aux soins psychomoteurs pour tous

Pour cela, nous avons soutenu la poursuite et aboutissement de la réingénierie du métier de psychomotricien:

- la validation des référentiels métier et compétences établis depuis 2010
- les travaux du référentiel formation

L'accès aux soins pour tous par:

- l'actualisation du décret de compétences
- le remboursement des actes psychomoteurs, selon des grilles ajustées à la valeur du travail

Nous attendons maintenant des avancées concrètes pour nous. Nous vous tiendrons





Retrouvez notre carnet de Psychomotricité : https://www.psychomotricité-covid19.fr

DGCS 👬







APPEL À **MOBILISATION**

Appel à mobilisation le 29 mai 2021 Le SNUP est signataire du « SOS international pour la Santé » Mobilisons nous pour soutenir le droit à la Santé pour tous



Lien ICI

ASSISES DE LA PSYCHIATRIE

Un grand nombre d'indicateurs et nos observations de praticiens amènent le constat que, depuis plusieurs années, le secteur de la Santé Mentale nécessite des travaux de refonte l'investissement de moyens conséquents et essentiels. La crise sanitaire rend encore plus aiguë les besoins de ce champ de la Santé. Le gouvernement prévoit l'ouverture des Assises de la psychiatrie avant l'été 2021 afin de mettre au travail les réformes urgentes.

En vue de préparer ces Assises, les familles, les professionnels de Santé et les citoyens sont consultés par les pouvoirs publics afin d'apporter leur contribution et leurs propositions pour la Santé de tous.

Nous vous encourageons vivement à participer à cette consultation ouverte jusqu'au 31 mai 2021

Vous exprimer sur cette plateforme c'est aussi s'engager pour faire reconnaitre notre point de vue de soignant. C'est ainsi que nous pourrons faire entendre nos attentes d'un système de Santé de qualité pour tous.

Lien ICI Am







ADHÉREZ AU SNUP!

Soutenez le SNUP en devenant adhérent.e

ADHÉSION EN LIGNE VIA HELLOASSO

Lien ICI ym



Merci de votre soutien!

Retrouvez le catalogue des formations 2021 ainsi que les évènements à venir (JA, Mini JA...) sur le site **RESPIR FORMATION** (anciennement SNUP FORMATION): LIEN ICI













